05 et 06 juin 2014

27ème congrès de l'Union Locale des syndicats CGT d'Orléans et de ses environs

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2011-2012-2013-2014

Réalisé par les membres sortants de la CE

Bourse du Travail – 10 rue Théophile Naudy 45006 Orléans Cedex 1

Préambule

Ce rapport d'activité, au delà du cadre statutaire, a pour but de mettre en lumière toute l'activité de l'Union Locale des syndicats d'Orléans et d'en dresser un bilan.

Loin d'être exhaustif, il doit permettre à l'ensemble des syndiqués d'avoir une vision globale de l'activité de l'UL, de porter une analyse sur les différents constats et de pouvoir être force de proposition pour l'activité des trois prochaines années.

3 années de mandat, ça peut paraître long mais les réalités de terrain et le contexte économique et social dégradé par les politiques d'austérité, menées depuis plus de trente ans, ne nous permettent pas toujours de prendre le temps ou d'avoir le temps de mener à bien les plans de travail décidés collectivement et nous inscrivent de fait dans l'urgence.

Cette question autour des priorités, des ambitions revendicatives ainsi que de notre organisation feront sans aucun doute l'objet de débats lors de ce 27ème congrès.

S'il ne faut pas minimiser les difficultés ou les mettre de côté, il ne faut pas non plus en faire la pierre d'achoppement qui serait le prétexte à l'immobilisme.

Il nous faut au contraire valoriser l'énorme travail effectué par l'ensemble des camarades, leur engagement et leur militantisme. Cet engagement, bien le plus précieux à la CGT, inscrit notre Union Locale dans un combat de classe, anticapitaliste.

L'activité à l'UL a été intense et riche, humaine et solidaire, contrairement aux orientations ultra libérales des gouvernements qui se sont succédés, qu'ils soient de droite ou dit de gauche, et dont le seul dessein est de nous appauvrir et nous asservir encore plus, chaque jour.

Malgré cette volonté acharnée des possédants à nous faire taire, force est de constater que la CGT est bel et bien vivante et qu'elle a de beaux jours devant elle.

L'exemple des élections au sein des Très Petites Entreprises et la victoire obtenue par la CGT en terme d'audience est un signe très encourageant et un formidable espoir non seulement pour les salariés de ces entreprises mais aussi pour l'ensemble des travailleurs, toutes branches confondues.

L'UL d'Orléans s'était beaucoup investie dans cette campagne. Cette victoire représente donc une véritable satisfaction pour les camarades qui ont donné de leur temps.

Elle souligne une nouvelle fois que notre force réside bel et bien dans notre collectif de travail, notre unité et notre militantisme.

SOMMAIRE

1ère partie : L'organisation 4

1. Les Commissions exécutives
2. Le bureau
3. Réunions avec le collectif DLAJ
4. Révision des statuts

2ème partie : Activité revendicative 5

1. Le soutien aux syndicats, sections syndicales et syndiqués individuels
2. Les principales mobilisations interprofessionnelles

3ème partie : La formation 7

1. Pour les syndiqués individuels
2. Formation 1er niveau
3. Formation individuelle proposée aux trésoriers
4. Participation à des formations
5. Les formateurs

4ème partie : Droit Liberté Action Juridique 8

1. Les conseillers du salarié
2. Les permanences droit et liberté
3. Actions juridiques
4. Accueil à la Bourse du Travail

5ème partie : Liens avec l'UD, l'USD santé action-sociale et les autres UL . 9

1. Participation à la CE de l'UD, au bureau et au secrétariat
2. Rencontres inter-UL
3. Animations festives

6ème partie : Propagande et syndicalisation 10

1. Dans l'espace public
2. Dans les syndicats
3. Participation aux négociations de protocoles préélectoraux

7ème partie : Politique financière..... 11

1. Comptabilité
2. Liens avec les syndicats et les syndiqués individuels
3. Soutiens financiers (Dons + avocats)

1ère partie: L'ORGANISATION

1. Les Commissions exécutives

Les CE se sont tenues le 2ème mardi de chaque mois, sur une demi journée, après la CE de l'UD. L'idée était de pouvoir décliner sur notre UL les décisions prises par les membres de la commission exécutive de l'Union Départementale, en y intégrant, bien entendu, les spécificités des revendications des syndicats de notre Union Locale.

Sur un total de 37 membres, la moyenne de la participation est de 19. Ce chiffre est plutôt intéressant dans la mesure ou les camarades, quels qu'ils soient, rencontrent de plus en plus de difficultés à prendre leurs heures de délégations au vu de la dégradation des conditions de travail et des pressions exercées à l'encontre de nos élus et mandatés.

Chaque CE a donné lieu à un rapport introductif, un ordre du jour en lien avec l'actualité économique et sociale avec le plan de travail décidé lors du 26ème congrès ainsi qu'un Compte Rendu et/ou un relevé de décisions.

Durant ces 3 dernières années, des camarades nous ont quittés (déménagements, mutations…) et d'autres nous ont rejoint. D'une manière générale, les échanges ont été riches et nous ont permis de constituer un véritable collectif de travail. Cet espace a permis à des camarades de pouvoir nous informer sur les luttes menées dans leur entreprise ainsi que les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions électives et syndicales.

Le bilan de ce mandat met en exergue deux points essentiels. Le rôle d'un membre de la CE de l'Union Locale n'a pas suffisamment été travaillé en amont. Ce manque n'a pas permis, notamment pour les nouveaux élus, de pouvoir mesurer pleinement le lien nécessaire entre l'interpro et leur entreprise, les liens entre les revendications de l'union locale et celles de leur syndicat. Le deuxième point a trait, en partie, aux manques de moyens, des uns et des autres pour pouvoir mettre en œuvre, de manière collective, les décisions prises.

Malgré ces difficultés, notre CE a réussi à impulser une véritable dynamique revendicative et de défense de nos camarades opprimés. C'est essentiel quand on est à la CGT.

2. Le bureau

Composé de 10 secrétaires, cette instance n'a pas bien fonctionné. L'objectif énoncé en début de mandat était de pouvoir réunir les camarades au moins une fois par mois, entre chaque CE, pour analyser le contexte local au regard des enjeux politiques économiques et sociaux français, européens et mondiaux, ajuster le plan de travail en lien avec nos revendications et pour impulser les décisions prises en CE. Ce constat est à mettre en lien avec le manque de disponibilités des camarades mais aussi à l'insuffisance d'explicitations sur le rôle du bureau dans la vie de notre Union Locale.

Ce bureau a néanmoins fonctionné en comité restreint, avec le secrétaire général, le trésorier et les camarades présents.

Il faudra sans aucun doute travailler pour le prochain mandat à faire vivre ce bureau, de manière collective. De la même manière, il s'avère indispensable d'identifier un véritable secrétariat en proposant des responsabilités à des camarades désireux de s'investir dans la mise en œuvre des axes stratégiques de notre politique revendicative.

3. Réunions avec le collectif Droit Liberté Action Juridique

Compte tenu de l'importance de l'activité du collectif Droit Liberté et Action Juridique au sein de notre Union Locale, nous avons décidé de nous réunir au moins une fois par trimestre (Bureau - DLAJ) pour faire le point sur le fonctionnement, l'organisation et d'une manière plus générale sur l'activité.

Même si nous ne sommes pas parvenus à maintenir ces rencontres par trimestres, le bilan fait ressortir l'intérêt pour nos camarades de ce collectif de bénéficier de ces temps d'échanges, pour éviter l'isolement et l'enfermement dans leur pratique. Ces réunions permettent d'autre part de resituer la place de ce collectif dans l'activité générale et revendicative de notre UL.

Pour le prochain mandat, nous devrons renforcer ce collectif compte tenu du départ en retraite de deux camarades.

4. Révision des statuts

En lien avec les orientations du 49ème congrès confédéral et du dernier congrès de l'UD, nous nous devions de mettre à jour les statuts de notre UL. Cet important travail, fourni par les membres de la CE, a permis de présenter un projet à l'ensemble des syndiqués et a donné lieu à une assemblée générale le 22 juin 2012.

Au-delà des débats quant à la forme des articles, les échanges dynamiques et importants entre les camarades ont soulevé des questions de fond sur notre Union Locale et plus généralement sur la CGT quant à nos valeurs et notre politique revendicative.

Ces nouveaux statuts ont été approuvés à l'unanimité.

2ème partie: ACTIVITÉ REVENDICATIVE

1. Le soutien aux syndicats, sections syndicales et syndiqués individuels

Pour remplir pleinement son rôle, l'union locale se doit d'aider et de soutenir tous les syndicats, les sections syndicales et syndiqués individuels. Cette activité essentielle, qui demande beaucoup de temps et de disponibilité, permet véritablement de créer du lien entre tous les camarades, de donner du sens à l'interpro, de dynamiser la vie syndicale et de travailler sur les questions de fond.

Durant ces 3 dernières années, des rassemblements ont été organisés pour dénoncer des pratiques anti syndicales d'employeurs peu scrupuleux et pour soutenir nos camarades victimes de cette répression (O.I.E, LIMPA, Le Petit Cormier, AIDAPHI….)

D'autres camarades ont pu bénéficier de l'appui de l'UL et de son collectif DLAJ pour faire reconnaître des pratiques discriminantes et pour recouvrer leurs droits (ANTARTIC, CHRO…).

Au-delà de l'activité de défense, l'UL a reçu régulièrement des camarades pour les aider notamment à préparer des élections, élaborer un cahier revendicatif, préparer les NAO, aider à la réalisation de tracts.

Nous avons reçu un nombre important de salariés (en constante augmentation), victimes la plupart du temps de maltraitance patronale, et désireux d'obtenir du soutien.

Depuis plusieurs mois, nous proposons aux camarades des syndicats d'inviter l'UL à une réunion syndicale, CE, AG ou congrès afin de tisser des liens, d'apporter de l'aide si nécessaire et de mettre en lumière leurs luttes quotidiennes auprès du plus grand nombre.

Le plan de suivi des syndicats, impulsé par l'UD, et mis en œuvre depuis plusieurs semaines, nous permettra de poursuivre et renforcer ce travail sur le long terme.

2. Les Principales mobilisations interprofessionnelles

2011	2012	2013	2014
28 Avril : mobilisation pour l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité et le départ anticipé 1er mai : manifestation **19 mai** : manifestation régionale à Blois pour exiger que la dépendance soit financée par la sécurité sociale **31 mai** : manifestation unitaire de la fonction publique **11 octobre** : journée d'action unitaire pour l'emploi, les salaires et retraites **19 octobre** : rassemblement devant le TGI de Chartres contre l'expulsion de l'UD 28 de ses locaux **13 décembre** : manifestation interpro contre l'austérité	**18 janvier** : rassemblement interpro devant le MEDEF dans le cadre du sommet social **31 janvier** : meeting national à Paris **7 février** : rassemblement interpro à « la passerelle » pour promouvoir « la santé pour tous, un enjeu de société » **9 février** : journée d'action interpro à l'appel de la CES **29 mars** : journée nationale à l'appel des organismes sociaux et de la fédé des la santé et de l'action sociale **1er mai** : manifestation **10 septembre** : rassemblement devant la préfecture dans le cadre de la conférence sociale **9 octobre** : manifestation interprofessionnelle à Paris pour l'emploi industriel et les salaires **9 octobre** : mobilisation interpro dans les commerces dans le cadre des élections TPE **14 novembre** : manifestation interpro unitaire pour une Europe sociale **19 décembre** : manifestation interpro contre l'accord scélérat « sécurisation de l'emploi »	**25 février** : rassemblement et manifestations contre l'ANI **5 mars** : manifestation interpro contre l'ANI **9 avril** : nouvelle manifestation contre l'ANI **1er mai** : manifestation **15 juin** : manifestation nationale à Paris pour un grand service public de la santé et de l'action sociale et une protection sociale de haut niveau **5 septembre** : meeting de rentrée à Paris **10 septembre** : grève et manifestation unitaire interpro pour les salaires, l'emploi, les retraites et les conditions de travail **15 octobre** : grève et manifestation interpro unitaire contre le projet de réforme des retraites **5 novembre** : manifestation à Roanne pour la relaxe des 5 camarades **26 novembre** : manifestation et grève pour les salaires, les pensions et la protection sociale **18 décembre** : action régionale, Rassemblement sur la défense de libertés syndicales devant le conseil disciplinaires de l'ordre des médecins pour défendre Dominique Huez Médecin du travail et militant CGT.	**6 février** : action nationale interprofessionnelle à l'appel de la CGT pour l'emploi, les salaires et les retraites **8 mars** : manifestation pour l'égalité des droits hommes femmes projection d'un film à la Bourse du travail intitulé «la source des femmes» **18 mars** : manifestation interprofessionnelle contre l'austérité et le pacte de responsabilité **4 avril** : manifestation à l'appel de la CES contre l'austérité et le pacte de responsabilité **12 avril** : Manifestation à Paris à l'appel de partis politiques, d'associations et d'organisations syndicales contre l'austérité et l'extrême droite et pour la répartition des richesses

3ème partie: LA FORMATION

1. Pour les syndiqués individuels

Le constat fait ces dernières années sur le non renouvellement de certaines adhésions a mis en évidence le manque de liens entre l'UL et nos syndiqués individuels. Nous avons donc décidé en CE de proposer à ces adhérents, au moins 2 fois dans l'année, des demi-journées, le samedi matin, de formations d'accueil ou de rencontres.

Nous avons réalisé à ce jour 4 formations d'accueil. Si tous les camarades concernés ne peuvent pas se rendre disponibles pour ces temps de rencontre, les retours qu'ils nous font montrent tout l'intérêt de poursuivre ce travail de liens et de rencontres. Être syndiqué à la CGT, ce n'est pas seulement payer ses cotisations au risque de n'être qu'un syndicat de simples adhérents et non plus de militants.

2. Formation 1er niveau

Comme la formation d'accueil, la formation 1er niveau, indispensable à tous nos camarades pour appréhender les fondements de classe de notre organisation, est proposée sous la forme d'un module de 5 jours consécutifs. 2 sessions sont organisées chaque année.

Compte tenu des demandes importantes, le nombre de participants peut parfois être très important et ne facilite pas l'implication de chacun et chacune. Il pourrait donc être envisagé de proposer une 3ème session dans l'année.

3. Formation individuelle proposée aux trésoriers

Les outils COGETISE ET COGITIEL pour tous les trésoriers ont été mis en place pour simplifier l'activité des camarades et permettre à toutes les structures de disposer d'une base de données actualisée. Toujours est-il que ces outils sont loin d'avoir été intégrés dans bon nombre de nos bases. Ils représentent pourtant aujourd'hui un véritable intérêt pour dynamiser notre activité.

Le trésorier de notre UL propose, aux camarades qui le souhaitent, une formation individualisée à l'utilisation de ces outils.

4. Participation à des formations

Le secrétaire général a participé à une formation de 3 jours, organisée par le Comité Régional, sur le rôle du secrétaire d'une UL. La présence de camarades de toute la région Centre a permis d'échanger sur le fonctionnement, l'histoire et le contexte de chaque UL et de mettre en exergue une demande partagée et unanime de pouvoir se rencontrer plus souvent.

Le trésorier a dernièrement participé à la même formation ainsi qu'à 2 formations sur le COGITIEL (Montreuil et Bourse du travail).

5. Les formateurs

La formation à la CGT mis en avant dans tous nos débats et instances statutaires reste la pierre angulaire de notre organisation pour armer nos camarades, développer l'activité syndicale et dynamiser la vie syndicale. En lien avec l'UD, un travail important est mené depuis plusieurs années pour inviter les camarades expérimentés à devenir formateurs.

Par le biais de la formation de formateurs, nous devrons solliciter tous nos élus et mandatés pour développer la formation au sein de notre UL et ainsi se donner les moyens de porter haut et fort nos revendications. Trop de camarades aujourd'hui hésitent à se lancer dans ce domaine, peut être par peur de ne pas être à la hauteur. Nous devons prendre en compte ces doutes, les mettre en débat et rassurer sur les compétences et l'énorme richesse que représente le travail de terrain.

4ème partie: Droit Liberté Action Juridique

1. Les conseillers du salarié

Dans les entreprises dépourvues d'instances représentatives du personnel et de représentants syndicaux, de plus en plus de salariés, victimes de pratiques abusives de leur employeur, sollicitent l'accompagnement de nos camarades, conseillers du salarié, dans le cadre de convocation à un entretien préalable en vue d'une sanction disciplinaire. Ces fréquentes sollicitations, souvent de dernière minute, ne nous permettent malheureusement pas de répondre toujours positivement compte tenu des délais très courts, de la charge de travail déjà très importante de nos camarades et du nombre trop limité de camarades inscrits sur la liste préfectorale désignant les conseillers du salarié.

Cette activité nous permet, au-delà de valoriser l'image de la CGT et de confirmer l'ouverture de notre syndicat à la défense de tous les salariés, de réaliser des adhésions tout au long de l'année.

2. Les permanences droit et liberté

Tous les mardis après midi, de 14H00 à 19H00, 3 camarades accueillent, sans rendez vous, les salariés quels qu'ils soient et nos syndiqués, pour répondre aux demandes relatives au droit du travail la plupart du temps non respecté par les employeurs. Certaines demandes portent sur des points précis et ne donnent pas forcément lieu à un suivi dans la durée. D'autres demandes, et c'est malheureusement les situations les plus fréquentes, font l'objet d'un suivi dans la durée et aboutissent, dans certains cas, à la constitution d'un dossier en vue de la saisine du tribunal des prud'hommes lorsque toutes les actions possibles auprès de l'employeur n'ont pu aboutir.

La charge de travail de cette permanence est importante tant du point de vue matériel qu'émotionnel dans la mesure où les récits des salariés, victimes de maltraitances et d'injustices patronales ne sont pas sans laisser indifférents nos camarades.

Le collectif DLAJ a accueilli , durant ces 3 dernières années, plus de 500 salariés.

Du fait du départ en retraite de deux camarades, le constat fait ressortir aujourd'hui la nécessité de renforcer ce collectif. Un appel aux bonnes volontés est donc lancé.

3. Actions juridiques

152 dossiers ont été constitués pour l'année 2013, en vue d'une procédure au conseil des Prud'hommes. Sur la totalité des dossiers suivis, 2 salariés sur 3, en moyenne, ont été reconnus victimes de leur employeurs et indemnisés, en totalité, ou partiellement, au regard du préjudice subi.

Il est important de rappeler l'énorme travail réalisé par nos camarades dans la constitution et le suivi des dossiers compte tenu de la lourdeur des procédures et leur durée souvent très longue.

A certains moments, au regard de la spécificité de certaines problématiques rencontrées par nos syndiqués, nous proposons l'intervention direct d'un avocat. En 2013, 12 dossiers ont été transmis à un avocat. Tout comme nous pouvons demander conseil auprès d'un cabinet d'avocats pour confirmer ou infirmer l'analyse d'une situation.

Au-delà du coup financier de ces sollicitations

pour notre Union Locale, il est important de réaffirmer que ce partenariat doit rester ponctuel et notre volonté de former des camarades pour le collectif DLAJ.

4. Accueil à la Bourse du Travail

Depuis le mois de janvier 2014, un accueil est proposé à la bourse tous les mardis après midi. Des camarades de l'UL participent à cet accueil de salariés qui soulage nos camarades du collectif DLAJ et qui permet de délivrer une première information aux travailleurs qui pour bon nombre viennent pour la première fois.

5ème partie: LIEN avec l'UD, l'USD Santé Action-Sociale et les autres UL

1. Participation à la CE de l'UD, au bureau et au secrétariat

Il est à noter la participation du secrétaire général à la Commission Exécutive de l'UD tous les 1er vendredis de chaque mois, au secrétariat de l'UD une demi journée par semaine, au bureau de l'UD une demi journée par mois ainsi qu'à la CE de l'USD santé action sociale une journée par mois.

2. Rencontres inter-UL

3 rencontres réunissant les 1ers responsables des Unions Locales ont eu lieu durant ce mandat. L'objectif était double. Il s'agissait à la fois de mettre en exergue ce qui se faisait dans chaque UL et de pouvoir s'épauler dans la mise en œuvre de nos orientations.

Cette mise en lien est très riche dans la mesure où elle nous a permis d'appréhender précisément ce qui faisait la spécificité de chaque UL, les réalités économiques et syndicales par bassins d'emplois ainsi que l'organisation et les plans de travail déclinés localement.

Il apparaît judicieux et important de maintenir cet espace d'échanges et de constructions.

3. Animations festives

Notre UL a participé activement à l'organisation des fêtes du 1er mai, avec les UL de Fleury-Saran et Beaugency-Meung sur Loire

Nous avons d'autre part organisé une fête de Noël, à la bourse du travail, en décembre 2012.

Ces temps festifs sont importants pour notre organisation et le moral de tous nos camarades. Si la lutte reste indispensable, il nous faut privilégier ces temps de convivialité pour nous ressourcer et faire vivre les notions de « bien être » et de fraternité, chères à la CGT.

6ème partie: PROPAGANDE et SYNDICALISATION

1. Dans l'espace public

Deux axes de travail avaient été retenus par la CE. Le premier concernait la distribution de tracts, à des points stratégiques, avant chaque manifestation et mouvement de grève interprofessionnel. Le deuxième axe avait pour objet un plan de déploiement, en centre ville d'Orléans, pour mener des campagnes de syndicalisation.

L'idée générale, au-delà de délivrer de l'information syndicale, était de rendre visible la CGT, d'aller au contact des citoyens et de faire irruption dans l'espace public.

Le bilan de ces déploiements reste positif même s'il reste difficile d'en mesurer précisément les effets. Toujours est-il que ces initiatives nous permettent de créer une dynamique collective, d'échapper à l'institutionnalisation de l'activité syndicale et de retrouver une activité militante, fondamentale à la CGT.

Le bilan fait ressortir une difficulté pour les camarades à se mobiliser. Face à ce constat, nous avons décidé de prendre appui sur les syndicats pour mener des campagnes d'informations dans leur entreprise et sur des lieux proches de leur périmètre d'intervention.

Nous avons, par exemple, dernièrement distribué massivement la NVO spéciale « coût du capital » en gare d'Orléans avec nos camarades cheminots ainsi qu'à la cité Coligny avec nos camarades du syndicat des finances.

2. Dans les syndicats

Pour maintenir un lien régulier avec nos bases, nous distribuons régulièrement les tracts de l'UD auprès de nos camarades. Nous avons pu aussi épauler certains syndicats pour distribuer de l'information syndicale à la porte de leur entreprise.

D'une manière plus générale, le constat fait ressortir un manque de liens directs de l'UL avec nos bases. Il n'est pas rare que nous soyons informés de mobilisations dans les entreprises par la seule presse. Très souvent, les camarades font appel à nous, en dernier ressort, lorsque la situation dans l'entreprise est très dégradée.

Face à cette situation et en lien avec l'UD, nous avons mis en place un plan de travail de visite des syndicats en désignant un référent de la CE de l'UD et un référent de la CE de l'UL. 25 syndicats ou sections syndicales sont concernés par ce plan de travail.

3. Participation aux négociations de protocoles préélectoraux

Afin de pouvoir travailler sur la syndicalisation et la constitution de nouvelles bases, nous nous sommes engagés à participer à des négociations de protocoles pré-électoraux, notamment dans des « déserts syndicaux ».

Nous avons réalisé 18 négociations à ce jour. Ce travail n'a malheureusement pas permis de nous implanter dans les entreprises visitées. Ces orientations ne sont pas pour autant à remettre en cause mais ne faudrait il pas cibler en priorité les entreprises dans lesquelles travaillent nos syndiqués individuels pour gagner en efficacité ?

7ème partie: POLITIQUE FINANCIÈRE

1. Comptabilité

Le rapport financier sera remis lors du congrès. D'une manière générale, le trésorier de notre Union Locale présente le bilan comptable chaque année à la CE avec un budget prévisionnel pour l'année suivante. Ce bilan ainsi que le Budget Prévisionnel sont soumis à l'approbation des membres de la CE.

Du fait du départ en retraite en décembre 2013 du trésorier, notre trésorier adjoint a proposé sa candidature à ce poste et a été élu à l'unanimité par la CE.

Il est à noter que les comptes de l'UL sont vérifiés chaque année par un expert comptable.

2. Liens avec les syndicats et les syndiqués individuels

Le trésorier au sein de l'UL a un rôle central tant auprès des syndicats que des syndiqués individuels. Un important travail auprès des trésoriers de chaque base est mené afin d'inviter les syndicats à se mettre à jour de leurs cotisations et de renseigner régulièrement le COGITIEL.

Au delà de l'aspect purement financier, le trésorier reçoit régulièrement des camarades pour les former à l'utilisation du COGITIEL et de COGETISE.

3. Soutiens financiers (Dons + avocats)

Des dons financiers, sur validation de la CE, ont été accordés à des camarades en lutte ainsi qu'à l'UD du Loiret suite à un appel à souscription. La notion de fraternité et de solidarité, valeurs essentielles à la CGT, prennent ici toutes leurs dimensions.

La prise en charge des frais d'avocats pour un camarade n'est pas systématique. Elle s'inscrit dans une prise de décision collective et résulte la plupart du temps de dossiers, instruits au départ par le collectif DLAJ, et transmis ensuite à un avocat du fait de l'extrême complexité de l'affaire.

“Les maladies d’aujourd’hui ne doivent pas constituer les profits de demain”

Gérard Andreck, Président du Groupe Macif.

“La santé n’est pas un coût, mais un investissement pour l’avenir”

Jacques Chemarin, Président de Macif-Mutualité.

Le Groupe Macif, attaché au Droit universel à la santé et au régime obligatoire de la Sécurité Sociale, défend, avec sa mutuelle Macif-Mutualité, une complémentaire santé qui allie l’utilité sociale à l’efficacité économique, en respectant le principe du « juste soin au juste coût ».

Aussi, sans actionnaires à rémunérer, Macif-Mutualité s’engage au quotidien sur ses valeurs de non lucrativité et de non sélection des risques en complémentaire santé, pour tous, quels que soient l’âge* ou la situation, en tout point du territoire.

À l’heure où le capitalisme financier montre ses limites, le Groupe Macif n’aura de cesse de défendre son modèle mutualiste de santé, porté par Macif-Mutualité, pour favoriser l’accès aux soins à tous et une cotisation adaptée aux moyens de chacun.

* Dans les conditions de souscription fixées aux contrats.

Plus que jamais, la solidarité est une force.

MACIF

LA SOLIDARITÉ EST UNE FORCE

Macif-Mutualité, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501. Siège social : Carré Haussmann - 22/28 rue Joubert 75435 Paris cedex 9.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIES DE L’INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d’assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond 79000 Niort.